

PACOMA

Agrobiodiversité de la vallée du M'Zi

Termes de Référence

TDR n° 01/2025/activité 1.1.

Étude sur les variétés agricoles locales (*palmier-dattier, arbres fruitiers, plantes aromatiques et médicinales, maraichage et fourrage*) dans la vallée du M'Zi (Algérie).

Zone d'intervention : *Vallée du M'Zi (Wilaya de Laghouat).*

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Les oasis sont construites sur la base de 3 composantes fondamentales que sont l'eau, le sol, et la diversité génétique (végétale et animale). À l'instar des autres oasis, les anciennes palmeraies (oasis) de la vallée du M'Zi se caractérisaient ainsi par leur agriculture vivrière, à plusieurs étages, composée de collections de cultivars de palmiers dattiers, de diverses variétés d'arbres fruitiers, de légumineuses, et de céréales parfois millénaires, tout cela associé à un élevage de races locales caprines et ovines. Les pratiques agricoles ancestrales déployées ont su maintenir une grande partie de cette diversité, résiliente et performante face à la variabilité climatique et aux difficultés sanitaires récurrentes. Toutefois, depuis les années 80, il existe une régression importante de cette agrobiodiversité dans la vallée, illustrée par la rareté ou la disparition de cultivars de qualité. **Un des enjeux majeurs aujourd'hui est donc de préserver activement l'agrobiodiversité oasienne, pour les potentialités d'adaptation qu'elle porte dans un contexte climatique changeant.** Préserver l'agrobiodiversité ne signifie pas pour autant de maintenir en place un système agraire ancien qui aujourd'hui n'est plus adapté aux besoins du territoire. L'enjeu majeur est donc de favoriser la bonne articulation entre les besoins du territoire en matière d'agriculture marchande, et la richesse des ressources et savoir-faire issus des palmeraies traditionnelles. Pour réussir cette articulation, l'analyse plus globale des difficultés que la vallée du M'Zi doit surmonter est essentielle.

Le programme PAOMA est la première phase d'une collaboration engagée entre le CARI et El Argoub visant à accompagner la mutation des systèmes agraires oasiens de la vallée du M'Zi, par la préservation et la valorisation économique de l'agrobiodiversité locale. Cette première phase pilote devra confirmer le potentiel de développement économique du territoire à travers la préservation et la valorisation des variétés locales, notamment sur les filières dattes et plantes aromatiques et médicinales. Le CARI et El Argoub accompagneront les agriculteurs et agricultrices du territoire dans l'identification, la sélection et la multiplication des variétés les plus adaptées à leur terroir et leurs pratiques. En parallèle, les actions viseront à renforcer les systèmes d'échanges de plants et semences locaux, en les inscrivant dans une dynamique territoriale sous forme de « banque de semences communautaire ». Enfin, le programme prévoit l'incubation de projets d'entrepreneuriat de femmes et de jeunes par la valorisation des productions agricoles basées sur des variétés locales.

II. OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Les savoirs et usages sur l'agrobiodiversité oasienne sont disséminés dans le territoire, à des échelles pouvant être très locales, certaines variétés étant endémiques. Afin d'**identifier** cette agrobiodiversité et les **savoirs et usages qui y sont associés**, et de mieux la valoriser et la protéger, le projet PAOMA prévoit d'agir à plusieurs niveaux :

1. Un recensement/identification et une caractérisation détaillée (dont usages et savoirs associés) des variétés locales ;
2. Expérimentations agricoles de variétés intéressantes visant à confirmer les intérêts agronomiques des variétés identifiées ;
3. Production d'un guide présentant les variétés, leurs caractéristiques de performance et d'adaptation, leurs localisations, leur stockage et leurs usages ;
4. Accompagnement de dynamique locale de valorisation et de conservation des semences et plants de variétés locales.

Cette étude constitue donc le premier volet des activités de valorisation et de préservation de l'agrobiodiversité locale du projet. Ses objectifs principaux sont :

- D'identifier et caractériser l'agrobiodiversité locale (variétés locales en phoeniciculture ; arboriculture; PAM, maraîchage, céréaliculture et fourrages) de la vallée du M'Zi, selon une liste de critères prédéfinis ;

- Créer un répertoire de « fiches variétés illustrées » qui seront, dans un deuxième temps, consolidées sous la forme d'un guide des variétés locales (objet d'une autre prestation) ;

L'étude sera conduite par une équipe de consultants, sous la coordination d'un **consultant principal** qui formera trois groupes d'études selon les filières : (i) palmier-dattier et arboriculture ; (ii) plantes aromatiques et médicinales et maraîchage ; (iii) céréales et fourrages.

Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet et avec le **consultant graphiste** en charge de la réalisation du « guide des variétés locales ».

L'étude devra identifier et caractériser au minimum : 20 variétés locales de palmier dattier, 10 variétés d'arbres fruitiers, 20 variétés de légumes et 5 variétés de PAM locales, 5 variétés de céréales et 5 variétés de fourrage.

III. ACTIVITÉS À RÉALISER ET RÉSULTATS ATTENDUS

Étape 1 : Identifier et répertorier l'existant

Description : Cette étape consiste à réaliser une synthèse des travaux bibliographiques existants (littérature grise et scientifique) afin de recenser les informations disponibles en matière d'agrobiodiversité locale, ainsi que les méthodologie d'inventaire et de caractérisation. Le travail devra par ailleurs permettre d'identifier, de définir et de valider avec l'équipe du projet les critères qui seront utilisés pour caractériser les variétés locales identifiées.

Résultats :

- Les ressources bibliographiques relatives à l'agrobiodiversité locale sont étudiées et synthétisées dans un rapport
- Les critères de caractérisation sont définis

Moyens : Étude bibliographique et entretiens par visioconférence

Étape 2 : Réaliser l'inventaire par un travail de terrain

Description : La seconde étape de l'étude consiste à collecter et analyser les informations *in situ*, en utilisant les moyens pertinents (entretiens avec les acteurs du territoire, focus groups, etc.). L'objectif sera de s'appuyer sur les connaissances de ces acteurs et sur leur capacité à identifier aussi bien des variétés que d'autres acteurs sources de savoir. Une attention spécifique sera donnée aux connaissances des femmes, traditionnellement porteuses des savoirs relatifs aux spécificités et usages des variétés locales.

Résultats :

- Une liste précise de variétés locales est établie
- Une description précise des spécimens est réalisée (avec illustration photo et dessin).
- Les indicateurs locaux de qualité (qualité organoleptique, résistance etc.) et savoir traditionnels (alimentaires, usages médicaux, culturels etc.) associés aux variétés sont identifiés et documentés.
- Un rapport intermédiaire est produit

Moyens : Enquêtes auprès des agriculteurs, artisans et usagers divers de la vallée du M'Zi ; Collecte de données *in situ*

Étape 3 : Présenter et compléter les résultats lors d'ateliers de partage thématiques

Description : Dans cette troisième et dernière étape, l'équipe de consultants prendra part aux ateliers de partage thématiques organisés par l'équipe du projet, dans le but de restituer les résultats de l'étude et de tirer profit des retours et échanges avec les participants pour compléter le rapport final. Un atelier de partage est prévu pour chaque groupe de filières : (i) palmier-dattier et arboriculture ; (ii) plantes aromatiques et médicinales et maraîchage ; (iii) céréales et fourrages.

Résultats :

- Les résultats de l'étude sont présentés et discutés avec les partenaires du projet et les acteurs locaux ;
- Le rapport final d'étude est complété sur la base des enseignements des ateliers de partage thématiques ;
- Le répertoire de fiches variétés est finalisé.

Moyens : Participation aux ateliers thématiques

IV. LIVRABLES ATTENDUS ET CALENDRIER

Les livrables intermédiaires sont les suivants :

- Rapport intermédiaire contenant à minima (contexte de l'étude, méthodologie, état de l'art sur l'agrobiodiversité locale, présentation et justification des critères de caractérisation);

Les livrables finaux sont les suivants :

- Un rapport final contenant notamment :
 - Présentation de l'étude ;
 - Méthodologie mobilisée pour la réalisation de l'étude
 - Présentation et justification des critères de caractérisation des variétés locales
 - Etat de l'art de l'agrobiodiversité locale (sur la base de la recherche bibliographique)
 - Résultats des enquêtes de terrain
 - Recommandations pour la préservation et la valorisation de variétés locales
- Un répertoire de 65 fiches variétés illustrées (une fiche par variété locale identifiée et caractérisée), sur la base d'un modèle défini avec l'équipe du projet.

L'équipe de consultants fournira les documents d'enquêtes, comptes rendus des dynamiques de groupes réalisés, agenda des visites, liste des personnes rencontrées et leurs contacts, liste de présence aux ateliers et réunions, document graphique, et tout autre matériel élaboré durant cette étude.

L'échéancier estimatif proposé est le suivant¹ :

- Du 28/04/2025 25/05/2025 - Recherche bibliographique et présentation des résultats préliminaires
- Du 26/05/2025 au 18/07/2025 - Enquête de terrain et production d'un rapport préliminaire
- Du 18 au 26 Juillet 2025 - Ateliers thématiques
- 15/09/2025 - Remise du rapport final incluant les enseignements des ateliers thématiques
- 31/09/2025 - Présentation des résultats finaux

¹ Le calendrier des activités pourra être adapté en discussion avec le CARI et El Argoub, en fonction de la méthodologie de travail proposée par le consultant.

V. DURÉE ET RÉMUNÉRATION

La durée totale de l'expertise est fixée à **6 mois**. Le démarrage de la prestation débutera à la signature du contrat.

Le paiement de la prestation sera réalisé de la manière suivante :

- 50% à la signature du contrat ;
- 50% à l'acceptation du livrable final

Les factures seront adressées spécifiquement au CARI.

VI. COMPÉTENCES REQUISES

Le consultant principal doit pouvoir justifier des compétences suivantes :

- Ingénieur agronome avec au moins 10 ans d'expérience ;
- Connaissance de la région d'étude et de son agrobiodiversité ;
- Connaissance des techniques d'inventaires et de caractérisation de l'agrobiodiversité ;
- Bonne capacité à mobiliser et coordonner une équipe d'experts selon les besoins de l'étude ;
- Bonne capacité de présentation et d'animation d'ateliers participatifs avec des acteurs variés
- Maîtrise de la langue arabe et du français

L'équipe de consultants doit réunir les compétences suivantes :

- Connaissance des filières de l'étude : palmier-dattier et arboriculture ; plantes aromatiques et médicinales et maraîchage ; céréales et fourrages.
- Connaissance en agriculture oasienne et en écologie ;
- Capacité en photographie végétale et en illustration (crayonné ou autre)
- Maîtrise de la langue arabe et du français

VII. PILOTAGE DE L'ÉTUDE

L'étude sera réalisée sous la responsabilité du chargé de programme du CARI et du chargé de projet de l'Association El Argoub.

Le consultant travaillera en collaboration avec le CARI et l'association El Argoub, ainsi qu'avec le graphiste recruté dans le cadre d'un autre appel d'offre.

VIII. MODALITÉ DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La candidature de l'équipe de consultants devra comprendre :

- Lettre de candidature ;
- Présentation, références et CV des experts (3 pages maximum par CV) ;
- Offre technique incluant la méthodologie et l'agenda proposé (maximum 10 pages) ;
- Offre financière avec le détail du budget proposé.
- RIB et N° de SIRET (coordonnées bancaires + n° d'enregistrement commercial).

REMISE DE L'OFFRE

Le dossier complet devra être envoyé sous format électronique Word or PDF à l'adresse e-mail suivante, et ce avant le 19 mai 2025 :

- agroecologie@cariassociation.org

ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation technique des offres sera effectuée en fonction de leur conformité aux termes de référence et des critères suivants :

Méthodologie (cohérence générale et justification) : *50 points*

Qualification du ou des consultants : *50 points*

La proposition se verra attribuer un score technique (St). Elle sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des Termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 60 points sur 100.

Les scores financiers (Sf) des autres propositions financières seront calculés de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fm/F$$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée. Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations ($T = 0,8$ étant le poids attribué à la Proposition technique et $P = 0,2$ le poids accordé à la proposition financière), selon la formule : $S = St \times T + Sf \times P$.